

COUP D'OEIL SYNTHÉTIQUE

SUR

L'ÉPOQUE DES CAVERNES

PRÉCÉDÉ D'UNE NOTE SUR

- I. L'âge probable du crâne d'Engis,
- II. La présence de l'Acheuléen II en Belgique,
- III. La position réelle des squelettes de Spy,
- IV. L'âge probable du squelette de Galley-Hill ⁽¹⁾,

PAR

A. RUTOT

Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, à Bruxelles.

Depuis longtemps, l'étude des matériaux retirés des fouilles effectuées par M. Éd. Dupont dans les cavernes de la Belgique et déposés au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, me faisait désirer de revoir, à la lueur des connaissances nouvelles, les éléments provenant des fouilles exécutées par M. le Prof^r J. Fraipont et le Dr Tihon dans la vallée de la Méhaigne et conservés dans les collections de l'Université de Liège.

De plus, je désirais aussi vivement être remis en présence des principaux matériaux recueillis lors de la fouille de la terrasse précédant l'entrée de la caverne de Spy, effectuée en 1885 par MM. M. de Puydt

(1) Mémoire présenté à la séance du 20 octobre 1909

et Lohest, afin de me rendre compte des motifs d'une certaine discordance qui paraissait exister entre ce que j'ai écrit récemment au sujet de l'âge des deux squelettes et ce qu'en ont dit, dans leurs travaux, leurs heureux découvreurs.

Ce sont les apprêts du Congrès de la Fédération des sociétés d'archéologie qui s'est tenu cette année à Liège, qui m'ont donné l'occasion de réaliser mes désirs.

J'ai eu le grand plaisir d'être reçu à l'Université par MM. les Prof^{rs} J. Fraipont et M. Lohest, et j'ai ainsi pu visiter et examiner en détail les précieuses collections placées sous la direction de M. Fraipont.

I. — Sur l'âge probable du crâne d'Engis.

Un premier point à éclaircir était l'appréciation de la vraie valeur des restes humains retirés de la caverne d'Engis par le Dr Schmerling, et notamment du « crâne d'Engis ».

On sait que la caverne d'Engis a donné à Schmerling une faune quaternaire (Mammouth, *Rhinoceros tichorhinus*, Renne, etc.) très développée, accompagnée d'une industrie se rapportant surtout à l'Aurignacien inférieur et, dès lors, il était du plus haut intérêt de savoir si le crâne humain retiré de la caverne est de l'âge indiqué par la faune et par l'industrie, ou doit être considéré comme plus récent.

On ne sait, au sujet de la découverte du crâne, que ce qu'en dit le Dr Schmerling dans son mémoire, c'est-à-dire qu'il a été trouvé à proximité d'une paroi rocheuse; aussi existe-t-il depuis longtemps un doute sérieux sur l'âge à attribuer à ce document qui, généralement, n'est plus pris en considération par les anthropologues.

Vu l'expérience acquise par les découvertes plus récentes, n'y avait-il pas lieu de tenter un nouvel effort, d'examiner les particularités de la pièce, sa couleur, son poids, son degré de conservation, afin d'essayer d'en tirer une déduction pour ou contre son authenticité comme débris humain quaternaire?

C'est ce qu'avec M. le Prof^r Fraipont nous avons fait, malheureusement sans résultat.

En vain nous avons regardé, comparé : rien n'est venu soutenir, avec succès, la thèse d'une origine quaternaire du crâne d'Engis, et, avec le savant professeur de l'Université de Liège, j'estime que les présomptions en faveur d'un âge néolithique sont prépondérantes, attendu que

la plupart des petites cavernes environnantes ont décelé des restes de sépultures néolithiques (1).

Toutes les vraisemblances sont donc en faveur de l'âge néolithique, et, bien à regret, j'abandonne l'espoir que j'avais eu de trouver, dans le crâne d'Engis, des caractères matériels permettant de le considérer comme quaternaire aurignacien ; c'est dire que je me rallie entièrement à l'opinion de M. le Prof^r Fraipont, consistant à déclarer que cette pièce ne peut entrer, à aucun titre, dans la liste des documents authentiques à utiliser pour l'établissement de la chronologie de l'évolution humaine.

II. — Sur la présence de l'Acheuléen II en Belgique.

Après cette première constatation, nous avons abordé la question de l'âge des matériaux recueillis lors des fouilles des cavernes de la Méhaigne, qui se trouvaient dans le massif calcaire exploité entre Moha et Huccorgne.

Il y a longtemps, — à une époque à laquelle je n'étais pas à même d'apprécier exactement l'âge de ces matériaux, — j'avais été frappé de l'abondance relative des instruments amygdaloïdes dans certains gisements, et ce fait, en apparence anormal, m'avait toujours paru un peu mystérieux ; aussi, dans mes publications ayant rapport aux cavernes de la Belgique, n'en avait-il jamais été question.

Le moment était venu de les revoir en compagnie de M. Fraipont, afin de décider, de commun accord, de l'âge qu'il y avait lieu de leur attribuer.

Nous avons ainsi examiné successivement les matériaux sortis des deux cavernes principales du massif calcaire : la Grotte du Docteur et la Grotte de la carrière de l'Hermitage.

Commençons par l'examen du contenu de la *Grotte du Docteur* (2).

(1) Si le crâne d'Engis était, malgré les apparences contraires, de l'âge du milieu dans lequel le Dr Schmerling dit l'avoir recueilli, il daterait de l'Aurignacien inférieur et, par ses caractères morphologiques, il se rangerait à côté des crânes de Galley-Hill, de Brünn et de Combe-Capelle (dont il sera fait mention ci-après). Ce serait donc l'un des chaînons, si intéressants et encore si peu connus, reliant la race neanderthaloïde à celle de Cro-Magnon et dont, jusqu'ici, les crânes de Brünn et de Combe-Capelle seraient les deux seuls authentiques représentants.

(2) Prof^r J. FRAIPONT et Dr F. TIRON, *Explorations scientifiques des cavernes de la vallée de la Méhaigne*, 1^{re} partie. (MÉM. COUR. ET AUTRES MÉM. PUBLIÉS PAR L'ACAD. ROY. DE BELG., t. XLIII, 1889.)

Rappelons que cette caverne se trouve dans une petite vallée qui débouche dans celle de la Méhaigne, à peu de distance de la gare de Huccorgne.

L'entrée est à 17 mètres au-dessus du fond de la vallée et à 25 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux de la Méhaigne.

La caverne était précédée d'une terrasse importante; l'ouverture avait 5 mètres de haut sur 8 mètres de large et donnait accès à une salle haute de 5 mètres, profonde de 12^m50 et large de 8^m50, d'où partaient diverses ramifications formant annexes latérales.

La terrasse et les principales salles ont montré une grande uniformité de remplissage; celui-ci comprend quatre couches superposées qui sont, en commençant par le haut :

1. Terre noire avec éboulis et terre végétale à la surface.
2. Terre jaune avec blocs calcaires anguleux, contenant de rares cailloux roulés, peu de débris animaux et peu de silex taillés. — *Premier niveau ossifère.*
3. Terre brune avec blocs anguleux de calcaire et cailloux roulés, nombreux débris d'animaux et silex taillés. — *Deuxième niveau ossifère.*
4. Lit de cailloux avec blocs de silex brut et d'autres anguleux de calcaire, cimentés par un limon peu abondant.

La caverne ne renferme donc que deux niveaux ossifères directement superposés, les nos 2 et 3 de la coupe.

PREMIER NIVEAU OSSIFÈRE. — Ce premier niveau, ou niveau supérieur, a pour faune :

Equus caballus;

Cervus elaphus;

Cervus tarandus;

Capra hircus;

Bos primigenius;

Bison europæus;

Ursus spelæus;

Meles taxus;

Canis vulpes;

Hyæna spelæa;

Felis spelæa;

Felis cattus.

C'est donc une faune où manquent le Mammouth et le *Rhinoceros tichorhinus*, et caractérisée par la présence du Renne et de l'Ours des cavernes, c'est-à-dire celle à laquelle on donne, en Belgique, le nom de *Faune du Renne* et qui indique l'extrême fin du Quaternaire. C'est la faune des trous de Furfooz et de Chaleux, sur la Lesse, qui concorde avec l'industrie spéciale à ces cavernes et se classe comme Magdalénien moyen.

Or, la petite série de silex recueillie dans le premier niveau ossifère de la Grotte du Docteur est en tout semblable à l'ensemble industriel rencontré à Furfooz et à Chaleux : ce sont les mêmes lames, les mêmes grattoirs sur lame, les mêmes burins, montrant le même aspect que les instruments trouvés dans les cavernes des bords de la Lesse.

Malgré l'absence d'outils en os ou en bois de Renne dans la Grotte du Docteur, l'identification n'est pas douteuse ; il y a simplement eu occupation passagère de la caverne par une petite famille de la fin du Magdalénien, à industrie de Furfooz et de Chaleux.

DEUXIÈME NIVEAU OSSIFÈRE. — Ici, dans la couche inférieure, nous nous trouvons en pleine faune du Mammouth. En effet, la liste des espèces recueillies est la suivante :

<i>Rhinoceros tichorhinus</i> ;	<i>Elephas primigenius</i> ;
<i>Equus caballus</i> ;	<i>Castor fiber</i> ;
<i>Sus scropha</i> ;	<i>Ursus spelæus</i> ;
<i>Cervus elaphus</i> ;	<i>Ursus ferax</i> ?
<i>Cervus Canadensis</i> ;	<i>Meles taxus</i> ;
<i>Megaceros hibernicus</i> ;	<i>Canis lupus</i> ;
<i>Cervus tarandus</i> ;	<i>Canis vulpes</i> ;
<i>Antilope rupricapra</i> ;	<i>Hyæna spelæa</i> ;
<i>Bison priscus</i> ?	<i>Felis spelæa</i> .
<i>Bos primigenius</i> ;	

Le Mammouth et le *Rhinoceros tichorhinus* sont abondants et parfaitement caractérisés.

C'est la faune commune à nos trois niveaux aurignaciens : à Hastière, à Montaigle et au Trou Magrite, et qui persiste à Goyet dans le Magdalénien inférieur.

Les silex recueillis sont nombreux, toutefois certains instruments sont en phtanite noir cambrien ou en grès lustré ; les silex sont d'origine locale.

L'industrie de pierre est composée principalement de racloirs avec des pointes à facies moustérien, de poinçons ou perçoirs, de disques et de nucléi.

C'est l'industrie de la Quina, d'Hastière, d'Engis, du niveau inférieur de la caverne de Fond-de-Forêt, etc. C'est l'Aurignacien inférieur.

Avec l'industrie de pierre se rencontrent des instruments en os tout à fait rudimentaires : des fragments d'os longs avec des séries de stries

grossières aux deux extrémités, comme à la Quina, à Hastière, au Fond-de-Forêt, plus de vagues lissoirs et de primitifs perçoirs.

L'industrie de l'os confirme donc entièrement l'interprétation de l'industrie de la pierre.

De l'examen des matériaux tirés de la Grotte du Docteur, il résulte donc que :

1° Le niveau ossifère supérieur est de l'âge de Furfooz et de Chaleux, c'est-à-dire *Magdalénien moyen* ;

2° Le niveau ossifère inférieur est de l'âge de la Quina (Charente), d'Hastière, de Fond-de-Forêt, c'est-à-dire *Aurignacien inférieur*.

* * *

Après l'étude des matériaux de la Grotte du Docteur, nous avons abordé celle dite *Grotte de la carrière de l'Hermitage*.

Cette caverne s'ouvrait dans une carrière de calcaire carbonifère, à 25 mètres au-dessus du niveau moyen de la Méhaigne ; elle avait deux entrées dirigées l'une vers l'Ouest, l'autre vers le Nord-Ouest.

Au moment de l'exploration, les carriers avaient déjà détruit 6 mètres de terrasse et de couloir ; ce qui restait, consistait en une salle très surbaissée, de 6^m50 large, de 1^m35 de haut et 5 mètres de profondeur.

Les matériaux de remplissage ne provenaient pas, comme ailleurs, d'infiltrations du plateau amenant, par des fissures, des sables et des cailloux roulés ; la caverne était presque comblée jusqu'à la voûte par une terre argileuse avec blocs de calcaire vers le haut, le tout dérivant de l'altération de la voûte et des parois.

La coupe du remplissage montrait deux niveaux de nuances brunes différentes, l'une claire en bas, l'autre foncée, mais qui ne constituaient que deux stades d'altération du même dépôt ; la faune et l'industrie étaient réparties dans la masse, mais surtout vers le bas.

La faune comprend :

Rhinoceros tichorhinus ;

Equus caballus ;

Cervus megaceros ;

Bos primigenius ;

Elephas primigenius ;

Ursus spelæus ;

Hycæna spelæa.

Tous ces animaux étaient surtout représentés par de nombreuses dents.

L'industrie est uniquement à base de pierre : le silex ; plus de 2 000 pièces ont été recueillies, et leur inventaire est d'un haut intérêt.

En effet, MM. Fraipont et Tihon y ont reconnu :

- 63 instruments amygdaloïdes de type acheuléen;
- 18 racloirs doubles dits « pointes moustériennes »;
- 466 racloirs simples de diverses grandeurs, les uns arrondis, les autres allongés;
- 14 lames-racloirs;
- 64 lames;
- 22 disques, que je considère comme des nucléi de débitage;
- 1 600 fragments et éclats divers utilisés ou non.

Sans être tout à fait d'accord sur la classification des outils adoptée par MM. Fraipont et Tihon, et qui date, du reste, d'une douzaine d'années, il n'en est pas moins vrai que nous sommes unanimes à reconnaître, aussi bien dans les instruments amygdaloïdes que dans le reste de l'industrie, un faciès acheuléen.

Mais l'Acheuléen comprend deux niveaux, un inférieur, ou Acheuléen I, situé stratigraphiquement à la base du limon hesbayen, et un supérieur, ou Acheuléen II, dont la position stratigraphique précise est la base de la couche de *limon fendillé* qui constitue le sommet de l'ensemble que nous comprenons sous le nom de *Limon hesbayen* (1).

Auquel des deux niveaux de l'Acheuléen y a-t-il lieu de rapporter l'industrie de la caverne de l'Hermitage?

En considérant l'outillage en bloc, il est difficile de conclure, mais en examinant les instruments amygdaloïdes, on en reconnaît un certain nombre, de forme régulière, délicatement taillés, tels qu'il n'en existe pas dans l'Acheuléen I.

Les figures 2 et 3 de la planche VI du travail de MM. Fraipont et Tihon (2) sont caractéristiques à cet égard.

Ces pièces entraînent la conviction que tout l'ensemble de l'industrie, dont l'aspect est uniforme comme matière et patine, se rapporte à l'Acheuléen II.

Certes, les auteurs de la fouille, se basant sur la classification simpliste de G. de Mortillet, avaient déjà reconnu que la caverne de l'Hermitage était la seule, en Europe, qui ait donné « une industrie aussi ancienne dans son ensemble et aussi homogène, au point de vue

(1) M. V. Commont vient de constater la persistance de l'Acheuléen II dans le limon noirâtre qui constitue la partie supérieure du limon fendillé.

(2) Prof. J. FRAIPONT et Dr F. TIHON, *Explorations scientifiques des cavernes de la vallée de la Méhaigne*, 2^e partie. (MÉM. COURONNÉS ET AUTRES MÉM. PUBLIÉS PAR L'ACAD. ROY. DE BELG., t. LIV, 1896.)

de la taille du silex » ; certes, ils avaient assimilé cette industrie à celle des « stations à ciel ouvert d'Abbeville et de Saint-Acheul » ; mais, depuis, on sait que l'instrument amygdaloïde de type acheuléen a persisté — avec décadence plus ou moins manifeste — au travers du Moustérien et de l'Aurignacien inférieur et moyen ; aussi, pour ce qui me concerne, m'étais-je toujours tenu, jusqu'ici, dans une prudente réserve, attendant, pour en sortir, le moment où j'aurais pu effectuer un examen sérieux des pièces.

Aujourd'hui cet examen est fait, et je me range absolument à l'avis de MM. Fraipont et Tihon, avec la détermination du niveau acheuléen en plus.

Donc, à mon avis, il est maintenant certain que quelques familles, possédant la belle industrie acheuléenne supérieure, rencontrée en de nombreux points du Nord de la France, en position stratigraphique précise (base du *limon fendillé*), se sont aventurées en Belgique, à cette époque, jusque dans la vallée de la Méhaigne.

Le fait, tel qu'il se révèle ainsi, acquiert la portée d'une nouveauté de premier ordre, au moins pour la préhistoire de notre pays. C'est, en effet, un niveau, non reconnu jusqu'ici, qui vient s'ajouter à la nomenclature des industries paléolithiques en Belgique.

Je dis « niveau non reconnu jusqu'ici », et cependant intérieurement je me doutais, depuis longtemps, que des Acheuléens II avaient pu pénétrer en Belgique pendant le retrait momentané des eaux de la grande crue hesbayenne causée par la fusion des glaces du Rissien, retrait nettement marqué, au moins dans le Nord de la France, par la présence d'une industrie entre le limon argileux inférieur et le *limon fendillé* supérieur.

Cette croyance date du moment où j'ai eu à classer les pièces découvertes par le regretté F.-L. Cornet, puis par M. l'ingénieur Alf. Lemonnier, à Mesvin, près Mons, dans ce qu'on appelait alors le « fond de rivière de Mesvin (1) ».

Le long du chemin conduisant de Belian à Nouvelles, de grandes exploitations de phosphate de chaux avaient été ouvertes des deux côtés de la route, et ces importantes excavations montraient un profond ravinement de l'Ergeron, creusé, au travers de l'Éocène inférieur landenien, jusque dans la craie phosphatée sous-jacente.

Au point le plus bas du ravinement, des ossements bien caractérisés

(1) E. DELVAUX, *Compte rendu de l'excursion de la Société d'Anthropologie de Bruxelles à Mesvin et à Spiennes.* (BULL. SOC. D'ANTHROP. DE BRUXELLES, t. IV, 1885.)

de Mammouth, de *Rhinoceros tichorhinus* et d'autres animaux quaternaires avaient été rencontrés, et, avec ces ossements, une quinzaine de magnifiques instruments, à patine blanche porcelanée, de pur type Acheuléen II, avaient été recueillis.

Ossements et silex font actuellement partie des collections du Musée royal d'Histoire naturelle, grâce à la générosité de M. l'ingénieur Lemonnier.

Malgré leur aspect caractéristique de l'Acheuléen II, je n'avais pu me décider, jusqu'ici, à les considérer autrement que comme Acheuléen inférieur, parce qu'au sommet du monticule, à partir duquel le chemin descend vers Nouvelles, d'autres exploitations de craie phosphatée avaient permis de voir l'Ergeron reposant horizontalement sur le limon hesbayen, puis celui-ci sur le Landenien inférieur.

Or, à la base du Hesbayen on avait également trouvé des ossements de Mammouth, de Rhinocéros, etc., associés à de véritables instruments de l'Acheuléen I, et il me semblait naturel et vraisemblable d'admettre que les instruments amygdaloïdes trouvés, avec les ossements, au fond du ravinement, étaient simplement des pièces dont le véritable niveau était la base du Hesbayen et qui avaient été déplacées de leur gisement naturel, c'est-à-dire du niveau acheuléen I, pour être remaniées et déposées au fond du lit creusé par l'Ergeron au travers du limon hesbayen et du Landenien sous-jacents.

La différence très notable de patine constatée entre les instruments du niveau acheuléen et ceux du « fond de rivière » ne me semblait pas suffisante pour conclure à l'âge acheuléen II des seconds, malgré leur facies caractéristique.

Maintenant que la présence, dans notre pays, des Acheuléens II est rendue certaine par les découvertes faites dans la caverne de la carrière de l'Hermitage, plus rien ne s'oppose à admettre leur existence dans le Hainaut, c'est-à-dire aux points où ils ont dû passer pour venir du Bassin de Paris vers la vallée de la Méhaigne, et ainsi s'expliquent aussi d'autres découvertes sporadiques faites en différents points des environs de Mons et de Binche, à Baudour et aussi aux environs de Liège (1).

(1) L'un de ces points se trouvait, à Spiennes, dans les exploitations de phosphate de M. E. Solvay, un autre se rencontre dans une petite briqueterie ouverte le long de la route de Binche à Anderlues, près de la ferme Wautier, où l'Acheuléen I se trouve à la base du limon hesbayen et l'Acheuléen II plus haut, sous le limon fendillé. Pour ce qui concerne la province de Liège, c'est M. de Puydt qui a signalé la trouvaille de quelques pièces isolées, mais de forme caractéristique.

Il est donc maintenant prouvé que l'interruption de la crue hesbayenne — qui, dans les coupes, paraît à peine sensible — intervenue entre le dépôt du limon gris argileux et du limon rouge fendillé, a été suffisamment longue pour permettre aux Acheuléens II, partis de la crête de partage de la Loire et de la Seine, non seulement de couvrir de stations le Bassin de Paris (Villejuif, Le Havre, Rouen, Beauvais, Hargicourt, etc.), mais de s'aventurer, par le Hainaut, jusqu'au confluent de la Méhaigne et de la Meuse.

C'est alors que la crue, reprenant son intensité, a recouvert à nouveau tout le territoire momentanément évacué, en submergeant, sans doute, toutes les malheureuses familles acheuléennes qui s'étaient imprudemment avancées vers le Nord.

C'est là un fait important, non seulement au point de vue préhistorique, mais aussi qui comporte un enseignement au point de vue de la chronologie géologique.

En effet, les géologues, en constatant la présence, dans des coupes de quelques mètres d'épaisseur, de limons montrant simplement quelques facies superposés, sont toujours tentés de voir, dans l'ensemble, un seul dépôt abandonné par la même crue, pendant une seule époque assurément de courte durée.

Or, on reconnaît — ainsi que je l'ai déjà fait remarquer (1) — combien les apparences sont trompeuses.

A l'examen de la superposition du *limon fendillé* sur le limon gris argileux, d'aspect si insignifiant, qui aurait pu s'imaginer qu'un long intervalle s'est écoulé entre le dépôt des deux facies limoneux du Hesbayen, ayant permis à des familles paléolithiques de s'avancer lentement, à la surface du limon gris desséché, depuis la crête de partage entre la Loire et la Seine. — de Chartres, par exemple, — jusqu'au confluent de la Méhaigne et de la Meuse (près de Huy)?

Or, voilà un fait indéniable, et des auteurs français, MM. Dubus et Commont, entre autres, nous montrent, à présent, de semblables solutions de continuité dans la masse de l'Ergeron et entre celui-ci et la terre à briques. On voit, dès lors, combien sont vains les efforts des quelques personnes qui veulent nous faire croire que tout le Paléolithique supérieur s'est écoulé en quelque mille ans à peine.

Plus on avance, plus on voit, au contraire, que nos divisions se subdivisent à leur tour et se distendent par l'introduction de longues

(1) A. RUTOT, *Géologie et Préhistoire*. (BULL. SOC. BELGE DE GÉOL., t. XX, 1906, *Mém.*)

périodes sans dépôts, qui sont aussi des périodes d'occupation de territoires par des populations à industries parfaitement caractérisées et dont la succession est actuellement très bien connue.

Au lieu de restreindre les évaluations de durée des temps quaternaires, nous devons donc les allonger, et c'est la préhistoire seule qui nous indique l'erreur dans laquelle on verserait infailliblement si l'on avait pour seule base d'appréciation l'observation pure et simple des coupes géologiques et l'avis des géologues non préhistoriens.

III. — Sur la position réelle des squelettes de Spy.

Le dernier point à régler devant MM. les Prof^{rs} Fraipont et Lohest, ainsi que devant M. Marcel de Puydt, résidait dans la question de la position réelle des deux squelettes de Spy, trouvés dans les dépôts de la terrasse s'étendant devant la caverne.

Dans quelques publications récentes, écrites depuis mon retour du Congrès de Monaco, retour suivi d'une visite aux fouilles entreprises par la direction des Musées royaux des Arts décoratifs de Bruxelles dans quelques lambeaux restés intacts des dépôts de la terrasse, j'avais émis l'avis que les deux squelettes avaient été rencontrés au niveau d'un lit d'oligiste broyé et de fragments d'ivoire travaillé, encore visible, et se trouvant exactement entre les couches dont l'industrie se rapporte, l'une à l'Aurignacien moyen, l'autre à l'Aurignacien supérieur.

Je suppose avoir été frappé par la découverte des nombreux squelettes humains dans les célèbres cavernes de Menton, que j'avais visitées, et par leur concordance avec les niveaux rouges à oligiste qui y avaient été constatés. Sans consulter à nouveau les textes, j'ai cru que la même concordance devait exister à Spy.

MM. Fraipont, Lohest et de Puydt, en présence des nombreux documents conservés à l'Université de Liège, n'ont pas eu de peine à me faire reconnaître mon erreur.

Ils m'ont montré, pièces en mains, que les deux célèbres squelettes avaient été rencontrés *dans le niveau inférieur* à industrie de la Quina et d'Hastièrre et, par conséquent, dans l'Aurignacien inférieur, notablement en dessous du lit rouge d'oligiste.

Cela étant, je n'avais qu'à reconnaître mes torts.

La coupe de la terrasse située devant l'entrée de la caverne de Spy,

d'après les documents matériels conservés et d'après le mémoire de MM. Marcel de Puydt et Max Lohest (1), est la suivante, en partant du haut :

	Épaisseurs.
1. Éboulis de blocs de calcaire avec ciment argileux brun .	2.90
2. Tuf jaune argileux, avec fragments anguleux de calcaire. — <i>Premier niveau ossifère</i>	0.80
3. Zone rouge, constituée par un tuf assez dur, empâtant de nombreux fragments d'oligiste, d'ivoire, de charbon de bois, de silex taillés, d'ossements d'animaux et de fragments de calcaire. — <i>Deuxième niveau ossifère</i>	0.10
4. Argile jaune avec blocs de calcaire et, à la base, un lit mince de charbon de bois, sur lequel reposaient les deux squelettes humains décrits par M. le Prof J. Fraipont. — <i>Troisième niveau ossifère</i>	0.15
5. Argile brune très foncée, parfois noirâtre, contenant des cailloux peu volumineux de calcaire et constituant le résidu d'altération du calcaire en place, immédiatement sous-jacent.	

Ainsi, il est donc bien entendu, contrairement à ce que j'ai dit récemment dans diverses publications, que les squelettes de Spy reposaient au milieu des restes d'un foyer étendu sur l'argile d'altération superficielle du calcaire dans lequel la caverne est creusée et, par conséquent, à la base de tous les dépôts de remplissage de la caverne.

Le premier acte de l'occupation de la caverne avait donc été l'abandon, sur la terrasse, des deux cadavres des individus de la race de Neanderthal qui y ont été rencontrés lors des fouilles.

Au-dessus des squelettes s'étendaient une quinzaine de centimètres d'argile plus ou moins foncée, avec blocs de calcaire renfermant des ossements d'animaux et des silex.

La faune, déterminée par M. le Prof J. Fraipont, est la suivante :

Rhinoceros tichorhinus ;
Equus caballus ;
Cervus elaphus ;
Cervus tarandus ;
Bos primigenius ;

Elephas primigenius ;
Ursus spelæus ;
Meles taxus ;
Hyaena spelæa.

(1) *L'Homme contemporain du Mammouth à Spy (province de Namur, Belgique). Crânes et ossements humains de la race de Neanderthal. L'industrie des hommes de cette race; l'industrie aux époques suivantes de l'âge du Mammouth; avec 10 planches. Congrès archéologique de Namur, 1887.*

Le Rhinocéros, le Cheval, le Mammouth et la Hyène étaient, surtout, abondants.

Cette faune est celle des niveaux inférieurs des cavernes de la Belgique.

Quelle est l'industrie accompagnant cette faune et les squelettes humains?

Cette industrie, peu abondante, mais représentée par de très bons matériaux, bien caractérisés et typiques, est celle de la Quina et du Petit Puy moyen (Charente) et d'Hastière (Belgique); c'est, pour nous, celle de l'*Aurignacien inférieur* dont certains auteurs français font du Moustérien supérieur, à tort croyons-nous.

Les outils étaient des racloirs simples et des racloirs doubles dits « pointes moustériennes », associés à de nombreux éclats de débitage, peu ou pas utilisés.

Une esquille d'os usée est la seule trace de l'emploi de l'os, ce qui confirme encore le caractère général de l'industrie.

La conclusion à tirer de ces faits, nettement confirmés par MM. Fraipont, Lohest et de Puydt, et entièrement acceptés par moi, est que les squelettes de Spy datent du commencement de l'occupation de nos cavernes par les descendants directs des Moustériens émigrés du Périgord, Moustériens devenus Aurignaciens inférieurs par l'adjonction, à leur outillage de pierre, des premiers rudiments de l'utilisation de l'os.

Dès lors, les squelettes de Spy seraient à peu près de même âge que celui découvert dans la caverne de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze) par les abbés Bardon et Bouyssonie, et décrit par M. le Prof. M. Boule (1).

L'inventaire du matériel recueilli, à Spy, dans les couches situées au-dessus du niveau ossifère inférieur vient, en effet, confirmer entièrement nos déductions.

Décrivant le deuxième niveau ossifère avec foyers, reposant directement sur le premier, épais d'une dizaine de centimètres et coloré en rouge par de la poussière et de nombreux fragments d'oligiste, — celui où, précédemment, je croyais, à tort, que se trouvaient les deux squelettes, — M. Fraipont nous apprend que la faune, assez riche

(1) *Note ajoutée pendant l'impression.* — Ces débris humains seraient également de même âge que le squelette découvert, en septembre 1909, par M. O. Hauser à Combe-Capelle et qui se trouvait au niveau aurignacien inférieur. D'après MM. le Dr H. Klaatsch et Hauser, — et les excellentes photographies en font foi, — le crâne de ce squelette ne serait pas du type de Neanderthal et se rapprocherait de ceux de Galley-Hill et de Brunn.

(49 espèces), était spécialement représentée par d'abondants restes de *Rhinoceros tichorhinus*, de Cheval, de Mammouth et de Hyène, c'est-à-dire les mêmes que dans le niveau inférieur.

Quant à l'industrie, d'une admirable richesse, elle prend immédiatement le caractère de l'*Aurignacien moyen* typique d'Aurignac, de Cro-Magnon, de Gorge d'Enfer et de la Ferrassie, en France, et de Montaigle, en Belgique, avec couteaux, beaux racloirs simples ou doubles (dits pointes moustériennes), burins, lames retouchées, grattoirs ou perçoirs. Mais ce qui vient compléter la signification, déjà si nette, de l'industrie de pierre, c'est la présence de la pointe losangiforme en ivoire, à base fendue, dite *pointe d'Aurignac*, trouvée à Spy en plusieurs excellents exemplaires.

On se rappellera, de plus, que les objets d'ivoire travaillés et les déchets de ce travail étaient très abondants dans le deuxième niveau ossifère, qui a fourni, en outre, des os délicatement gravés, des lissoirs, des perçoirs, des dents perforées, celles-ci destinées à être associées à de nombreuses perles d'ivoire pour la formation de colliers.

Quant au premier niveau ossifère, le supérieur, sa faune peu abondante a montré l'existence du Mammouth, d'un Cerf et d'un Ours, mais, en revanche, l'industrie de silex est on ne peut mieux caractérisée comme *Aurignacien supérieur* par l'ensemble des instruments recueillis et surtout par la présence d'au moins une demi-douzaine de *pointes de flèches à pédoncule* ⁽¹⁾ du type de la Font-Robert et du Trou Magrite, dont l'importance a été si bien mise en lumière par les travaux des abbés Bardon et Bouyssonie.

Conformément à ce que j'ai dit dans mes précédents travaux, la caverne de Spy présente donc, admirablement caractérisés et en superposition directe, les *trois niveaux de l'Aurignacien* reconnus d'abord en Belgique par M. Éd. Dupont, puis admis par MM. Cartailhac et l'abbé Breuil à la suite de leurs études dans les cavernes françaises.

Il est, de plus, confirmé que cette évolution complète de l'industrie aurignacienne s'est passée pendant que vivait en Belgique une faune

(1) Parmi les matériaux recueillis dans les fouilles récentes de la terrasse de la caverne de Spy, M. le baron A. de Loë vient de me montrer une magnifique pointe de flèche à pédoncule rencontrée dans le niveau supérieur ou Aurignacien supérieur. Par ses dimensions et sa forme parfaitement définie, il n'y a pas le moindre doute qu'on ne soit en présence d'une pointe de flèche. On sait en effet que, pour certaines pièces du même niveau, l'on peut douter qu'elles se rapportent à des pointes de flèches, car elles peuvent aussi s'interpréter comme perçoirs.

homogène dont les principaux animaux sont le Mammouth, le *Rhinoceros tichorhinus*, le Cheval, la Hyène, l'Ours des cavernes, le Renne, le Cerf élaphe, le Cerf géant d'Irlande, etc.

On se rappellera qu'en Belgique le Solutréen n'est pas représenté et qu'au-dessus de l'Aurignacien supérieur se montre le « niveau de Goyet », qui semble être l'équivalent du facies magdalénien le plus inférieur, caractérisé encore, chez nous, par la pleine faune du Mammouth. On sait que celle-ci cesse brusquement, immédiatement après, au point de ne laisser subsister que le Renne, comme animal actuellement émigré, dans le niveau magdalénien moyen ou niveau de Chaleux et de Furfooz.

IV. — Sur l'âge probable du squelette de Galley-Hill.

En 1904, j'ai publié, dans les *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* (t. XXIII), une note intitulée : *A propos du squelette humain de Galley-Hill (Kent)* ; j'y concluais que, si la pièce était authentique, elle devait être de l'âge de la couche géologique qui la renfermait, c'est-à-dire Quaternaire inférieur ou *Moséen*.

J'ajoutais que le crâne, par ses caractères, ne semblait guère concorder avec une telle antiquité, et, depuis lors, la découverte — très authentique — de la mâchoire de Mauer, qui est réellement d'âge moséen et dont les caractères sont très primitifs, est venue confirmer ma défiance.

Je considérais, en conséquence, la valeur scientifique du squelette de Galley-Hill comme très compromise, et le silence s'était effectivement étendu sur lui.

Toutefois, l'attention a été de nouveau attirée, il y a peu de temps, sur ces débris, lors de la célébration du cinquantenaire de la Société d'anthropologie de Paris, devant laquelle la pièce a été présentée en nature, pour être soumise à la discussion.

Certes, si le crâne ne présente pas de caractères primitifs, il en montre cependant quelques-uns qui permettent de lui accorder un âge ancien ; c'est ce que vient confirmer sa ressemblance avec un crâne d'âge quaternaire, bien connu sous le nom de crâne de Brünn.

En présence des incertitudes qui s'élèvent de divers côtés, je me suis demandé s'il ne serait pas possible, soit de voir plus clair dans la question, soit de formuler une hypothèse qui rendrait mieux compte des faits en présence.

En somme, que sait-on relativement au squelette de Galley-Hill? Voici ce que l'enquête nous apprend :

1° Le squelette a été découvert, fin septembre 1888, dans les couches quaternaires surmontant la craie blanche, dans une carrière à Galley-Hill, située près de Northfleet, à l'Est de Londres, dans la vallée de la Tamise ;

2° Le squelette a été découvert par les ouvriers de la carrière, qui sont allés aussitôt prévenir M. M.-H. Heys, maître d'école, alors que les ossements étaient encore en place ;

3° M. Heys, s'étant rendu compte de la trouvaille, se rendit chez lui pour prendre un appareil photographique, afin d'obtenir un document authentique ;

4° Aussitôt après le départ de M. Heys, les ouvriers se mirent à enlever le crâne. Sur ces entrefaites survint M. Robert Elliott, qui vit encore quelques ossements en place et acheta le tout ;

5° La découverte faite en 1888 ne fut pas ébruitée, et ce n'est qu'en 1894 qu'il en fut question auprès des géologues. En 1895, les pièces furent présentées à la Société géologique de Londres (séance du 22 mai), par M. E.-T. Newton, qui déposa également une note intitulée : *On a human skull and limb-bones found in the Paleolithic terrace-gravel at Galley Hill, Kent* ;

6° La présentation fut suivie d'une discussion d'où il résulte que la plupart des préhistoriens mirent en doute, pour des motifs divers, mais nullement probants, l'authenticité du squelette, en ce sens qu'ils le considéraient comme non en place, sa présence étant probablement due à l'existence d'une sépulture plus ou moins ancienne ;

7° Les géologues qui avaient été visiter, en 1894, l'emplacement de la découverte déclarèrent, assez unanimement, qu'ils n'avaient constaté aucune trace de dérangements des couches à l'endroit qui leur avait été indiqué, ce point étant resté sensiblement stationnaire, attendu que, au moment de la trouvaille, la paroi de la carrière avait atteint le bord d'un chemin bordé d'un mur, qui arrêta définitivement l'exploitation de ce côté

En somme, les géologues admettent généralement la possibilité de l'authenticité du squelette, c'est-à-dire qu'ils croient qu'il peut être considéré comme rencontré dans les couches *in situ* non remaniées et, dès lors, qu'il est de l'âge de ces couches.

Si l'on admet qu'il en est ainsi, voici dans quelles conditions précises se trouvaient les ossements.

La coupe des terrains à l'emplacement de la découverte était la suivante, en partant du haut :

- A. Couche de gravier à stratifications horizontales, avec lentilles de sable et de sable graveleux 8 pieds.
- B. Alternances de sable fin et d'argile sableuse avec quelques cailloux disséminés 2 à 3 —
- C. Masse épaisse de la craie blanche exploitée, avec poches d'altérations à la partie supérieure.

Les ossements ont été rencontrés à deux pieds au-dessus de la surface de la craie et à huit pieds sous la surface du sol, c'est-à-dire au sommet de la couche B de la coupe, très près de la base du gravier A. Ils se trouvaient dans une strate sableuse recouverte d'un mince lit argileux.

Dans mon travail de 1904, je crois avoir établi que le gravier A et la couche argilo-sableuse B sont situés sur la moyenne terrasse de la vallée de la Tamise (50 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux du fleuve), les mots « moyenne terrasse » ayant la signification habituelle que je leur donne en parlant des vallées de la Belgique et du Nord de la France.

Je suis en cela en désaccord avec sir J. Prestwich, qui donne au gravier de Galley-Hill le nom de *High level river drift*; toutefois, j'ajouterai que, si l'accord n'existe pas, c'est parce que nous comptons les terrasses différemment.

A Galley-Hill, les dépôts quaternaires sont donc ceux déposés sur la moyenne terrasse; ils sont constitués par un gravier supérieur A, que je considère comme Quaternaire moyen ou *Campinien*, et d'une couche argilo-sableuse B, que je crois pouvoir rapporter au Quaternaire inférieur ou *Moséen*.

Ce serait l'équivalent de la « glaise moséenne ».

Or, les ossements humains auraient été trouvés dans la couche considérée comme moséenne; donc il était logique de conclure qu'ils sont eux-mêmes moséens.

Mais ce qui est logique n'est pas forcément vrai, et il reste encore large place pour la discussion.

D'abord, il ne semble pas que la couche moséenne ait renfermé autre chose que le squelette humain; il n'y est signalé ni ossements d'animaux, ni instruments, silex travaillés ou autres.

Il n'existe donc pas d'éclaircissements à avoir de ce côté.

Mais le contenu du gravier A est intéressant à détailler.

D'abord, au point de vue stratigraphique, nous avons vu qu'il se présente sous la forme d'une masse de cailloux plus ou moins usés, stratifiée horizontalement et traversée de lits sableux et de sable graveleux.

Au point de vue paléontologique, il n'a fourni, à Galley-Hill même, aucun ossement, mais en des points voisins on a recueilli quelques restes rapportés au Mammouth, au Rhinocéros, au Bœuf, au Cheval, au Cerf, plus des coquilles d'eau douce, parmi lesquelles *Cyrena fluminalis*. Cet ensemble faunique peut se rapporter au Quaternaire moyen.

Au point de vue préhistorique, les matériaux sont plus abondants et de bonne valeur; nous y rencontrons :

1° Des éolithes généralement rares et de formes primitives;

2° Des instruments amygdaloïdes rudimentaires rapportables au Strépyien;

3° Des instruments amygdaloïdes taillés à grands éclats sur les deux faces, de type chelléen;

4° Des instruments amygdaloïdes taillés à petits éclats sur les deux faces et à bord rectiligne, de type acheuléen.

Tous ces éléments d'âges différents sont intimement mélangés au gravier et s'y rencontrent à toutes hauteurs.

Une telle association ne peut résulter que de remaniements de couches en place et de brassages.

Un autre point important réside en ce que les pièces ont leurs arêtes d'autant plus usées et arrondies, et présentent une patine plus forte et plus colorée, qu'elles se rattachent à un facies industriel plus ancien.

Les éolithes et les instruments à taille intentionnelle rudimentaire sont les plus usés et les plus patinés; les pièces à aspect chelléen le sont moins et celles de forme acheuléenne sont généralement à peu près intactes, à arêtes tranchantes.

Que signifie, en réalité, cette disposition?

Elle indique nettement que les phénomènes se sont passés sur la terrasse de Galley-Hill comme ils se sont passés dans la vallée de la Somme ou en Belgique, c'est-à-dire que, d'abord, les divers faits, crues et industries, se sont enregistrés selon la chronologie, puis que, à la fin, tout a été brouillé et bouleversé par la dernière crue post-acheuléenne.

Si nous reprenons les phénomènes en détail, nous voyons que, après la formation et l'assèchement de la terrasse de craie, le manque de

matière première à sa surface a causé l'absence d'occupation éolithique d'âge reutélien.

Ensuite une crue d'eau tranquille s'est produite, qui a couvert la terrasse de strates de sable fin plus ou moins argileux, dans lesquelles se trouvaient disséminés quelques cailloux.

Ces sédiments paraissent théoriquement se rapporter au Quaternaire inférieur ou à la crue moséenne, mais il n'est pas impossible, vu leur faible épaisseur, qu'ils appartiennent en réalité au commencement du Quaternaire moyen, ou Campinien, et qu'ils représentent simplement la mince couche de sable qui, à l'exploitation Helin, à Spiennes, sépare le niveau mesvinien du niveau strépyien.

S'il en était ainsi, les Strépyiens seraient venus occuper la terrasse en marchant sur la couche argilo-sableuse campinienne déjà déposée et y auraient abandonné les instruments de leur industrie.

Dès lors, les premiers Strépyiens auraient circulé à la surface de l'argile sableuse molle et le cadavre de l'un d'eux a pu s'enfoncer légèrement dans ce dépôt.

Mais, plus tard, une crue a recouvert la terrasse, a usé et quelque peu roulé les instruments strépyiens abandonnés et a pu amener avec elle des éléments étrangers tels que cailloux et éolithes de la haute terrasse de la vallée.

La crue abandonna de nouveaux sédiments qui recouvrirent l'industrie strépyienne, puis elle cessa.

Ce fut le tour des Chelléens d'occuper la terrasse, puis, comme en Belgique et à Saint-Acheul, une nouvelle crue se produisit, occasionnant déjà un premier remaniement qui mélangea les deux niveaux : strépyien et chelléen, primitivement superposés.

La crue cessa encore, et, au-dessus de l'ensemble des dépôts de la terrasse, les Acheuléens viennent s'installer, répandant à la surface du sol les restes de leur magnifique industrie.

Mais on sait que, en France comme en Belgique, c'est après l'Acheuléen I que se produisit la grande crue hesbayenne.

Cette crue se fit évidemment sentir également dans les vallées de la Tamise et de ses affluents, et c'est tout au commencement de celle-ci qu'eut lieu le grand remaniement, le brassage final, qui mélangea les trois niveaux à industries du Paléolithique inférieur : Strépyien, Chelléen et Acheuléen I, avec des graviers apportés des hauts niveaux et les éolithes qu'ils pouvaient contenir.

Ainsi se sont formés le gravier de Galley-Hill et ceux que l'on rencontre au même niveau, renfermant les mêmes industries, en beaucoup

d'autres localités voisines et notamment à Milton-Street, où le gisement était d'une admirable richesse.

Il n'est pas douteux pour moi que, primitivement, le gravier de la moyenne terrasse a été recouvert des sédiments de la grande crue hesbayenne, mais souvent, en Angleterre, ces dépôts sont plus sableux qu'en Belgique et en France, et ils se délavent facilement par les grandes pluies. Il n'en reste, en conséquence, que des lambeaux isolés.

D'après notre nouvelle manière de voir, le squelette de Galley-Hill pourrait donc très bien avoir appartenu à un Strépyien.

Cette hypothèse est-elle possible ou vraisemblable?

Oui, car si j'ai pu déclarer précédemment que le crâne ne semblait pas d'accord avec l'hypothèse de l'âge éolithique mafflien (Quaternaire inférieur), je puis actuellement certifier qu'il concorde complètement avec celle de l'âge strépyien (commencement du Quaternaire moyen).

En effet, le crâne de Galley-Hill, d'après tous ceux qui l'ont étudié, présente des caractères intermédiaires entre le type primitif, impulsif et inconscient, dont Mauer et Neanderthal sont des représentants, et le type intelligent et conscient de Cro-Magnon; il a précisément tout ce qu'il faut pour constituer une sorte de transition entre les races éolithiques à mentalité stagnante et les races à mentalité évolutive et progressive, dont le facies de Cro-Magnon représente un stade intéressant déjà bien fixé et qui n'est, certes, pas le premier représentant de l'humanité consciente.

Ainsi que je l'ai dit depuis longtemps, l'apparition assez subite, au commencement du Quaternaire moyen, du nouveau mode de travail basé sur la « taille intentionnelle », qui permet de réaliser un instrument de forme *préconçue*, adaptée à un usage déterminé d'avance, a dû correspondre à une modification cranienne importante intéressant le siège de l'intelligence, c'est-à-dire la partie antérieure du cerveau, dont le développement a exigé une élévation de la voûte cranienne avec formation d'un front. En même temps, le reste de la face devenait moins bestial par diminution du prognathisme et formation d'un menton.

Ces modifications nécessaires ont été suffisantes pour transformer un être impulsif et inconscient en un être évolutif conscient, et les autres caractères n'ont pas été forcés de changer, au moins dès l'abord.

C'est ainsi que la dolichocéphalie des néanderthaloïdes a pu être conservée jusqu'au stade de Cro-Magnon, sans inconvénient pour l'évolution cérébrale.

Effectivement, le crâne de Galley-Hill est très dolichocéphale, et présente un front assez bien accusé, ainsi qu'un menton assez développé; en revanche, sa dentition est encore d'aspect primitif, car les dents sont grandes, surtout la troisième molaire. Quant aux arcades sourcilières, elles sont encore proéminentes, mais beaucoup moins que sur les crânes néanderthaloïdes.

D'autre part, d'après son ossature conservée, l'Homme de Galley-Hill n'avait nullement la haute stature de Cro-Magnon, sa taille ne dépassait guère celle des néanderthaloïdes.

Tous les auteurs s'accordent pour signaler la ressemblance existant entre le crâne de Galley-Hill et celui trouvé, en 1891, par Makowsky dans le *Löss* de Brünn; mais bien que cette ressemblance soit certaine, le premier a tous ses caractères moins élevés que ceux du crâne de Brünn et notamment l'élévation de la calotte cranienne.

Le crâne de Galley-Hill est bien un stade ancestral de celui de Brünn, comme celui-ci paraît être lui-même un stade ancestral de Cro-Magnon; toutefois, en fait il n'en est pas ainsi, car les crânes types de Cro-Magnon, qui sont d'âge aurignacien moyen, sont plus anciens que celui de Brünn, qui est aurignacien supérieur.

Mais ces irrégularités n'en sont pas en réalité, attendu que l'apparition d'un stade évolué ne détruit forcément pas tous les individus des stades précédents; il y a survivance de représentants des stades anciens, et je suis d'avis que le crâne de Brünn est un survivant, pendant l'Aurignacien supérieur, d'un stade antérieur à l'apparition des vrais Cro-Magnon dans l'Aurignacien moyen.

D'après les anthropologistes, les crânes de Galley-Hill et de Brünn auraient aussi une grande analogie avec le crâne de Gibraltar, dont je ne connais pas l'âge exact.

Mais, de toutes façons, une comparaison qui s'impose et qui est d'un très grand intérêt est celle des crânes de Galley-Hill et de Brünn, avec le crâne du nouveau squelette humain que M. O. Hauser vient de rencontrer à Combe-Capelle (Dordogne), dans l'Aurignacien inférieur.

Ces restes, de même âge que ceux de la Chapelle-aux-Saints, de Spy et de Krapina qui sont néanderthaloïdes, indiquent un individu qui n'appartiendrait pas à cette race; il possède un front analogue à celui du crâne de Brünn, survivance du prédécesseur du type de Cro-Magnon, et, dès lors, il serait le représentant authentique de l'homme de l'Aurignacien inférieur, alors que les individus de la race de Neanderthal contemporains, trouvés au même niveau, ne seraient que des survivants évolués de la race primitive ou éolithique, sans grande

valeur chronologique au point de vue du développement général du genre humain.

Enfin, le crâne de Galley-Hill, au lieu d'être une quantité négligeable, deviendrait, au contraire, l'un des jalons capitaux de l'histoire de l'humanité, il serait le premier représentant connu du plus ancien stade de l'humanité consciente, à sa sortie de la mentalité stagnante éolithique; il serait le crâne de l'inventeur de la « taille intentionnelle » réalisée encore d'une manière rudimentaire, l'auteur de l'industrie strépyienne, si intéressante à tant de titres; en un mot, ce serait une pièce de tout premier ordre.

*
* * *

La connaissance de l'existence de l'Acheuléen II en Belgique, le changement qu'amène la rectification faite au sujet de la position précise des squelettes de Spy et, enfin, les notions nouvelles qu'introduisent dans la science les importantes découvertes de squelettes humains effectuées dans la Dordogne, constituant des faits capitaux pour l'histoire de l'époque des cavernes, nous croyons utile de résumer ci-après ce que nous savons actuellement de cette si intéressante période.
